

# commission thématique 4 « communication et développement du territoire »

---

Président: Jean-Michel MAGNIER

*Réunion du 14 mars 2022*

# Ordre du jour



## 1. Introduction

- Rappel sur le SAGE de l'Authie et son état d'avancement
- Rappel des enjeux et des objectifs validés
- Présentation de la méthode de travail

## 2. Objectif 4.1: développer la connaissance du SAGE de l'Authie et de la CLE sur le territoire

- Explication de l'objectif
- Compatibilité de l'objectif avec le SDAGE 2022-2027

## 3. Travail et discussion autour des orientations et dispositions de l'objectif

- Rappel des actions proposées en 2021
- Propositions et validations
- Discussion autour de leur mise en œuvre

# *Introduction*

---

# Rappel sur le SAGE de l'Authie et son état d'avancement

➤ Outil de planification institué par la loi sur l'eau de 1992

➤ **Il vise pour un sous bassin hydrographique:**

Une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau;

Une protection des milieux aquatiques;

Une conciliation entre les différents usages et acteurs

➤ Déclinaison, à l'échelle locale, du Schéma Directeur de l'Aménagement et de Gestion de l'Eau (**SDAGE**) pour lequel les SAGE doivent être **compatibles**.

## Politique européenne

### Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

Cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (atteinte du bon état)



## Politique nationale

### Loi sur l'eau de 1992 et LEMA

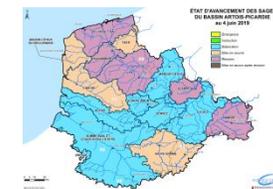
Gestion intégrée de la ressource en eau



## Politique par grand bassin hydrographique

### SDAGE

Objectifs et orientation de quantité et de qualité de l'eau



## Gestion locale

### SAGE

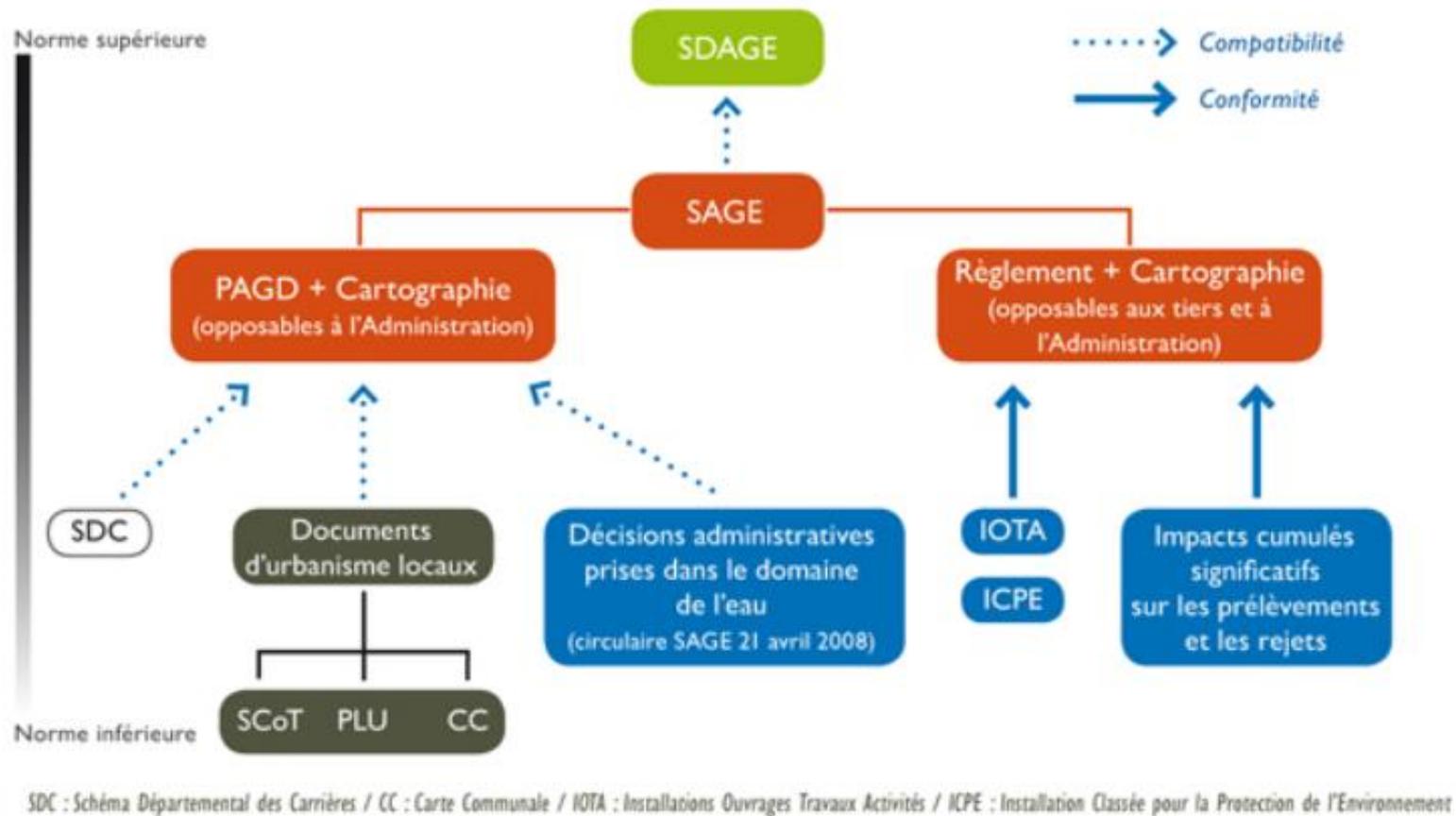
Application du SDAGE à l'échelle locale d'un sous-bassin versant ou d'une nappe



# Rappel sur le SAGE de l'Authie et son état d'avancement

Le SAGE est constitué de 2 documents principaux dotés d'une portée juridique différente:

- **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD):** état des lieux/diagnostic, enjeux/objectifs, orientations/dispositions
- **Règlement:** règles

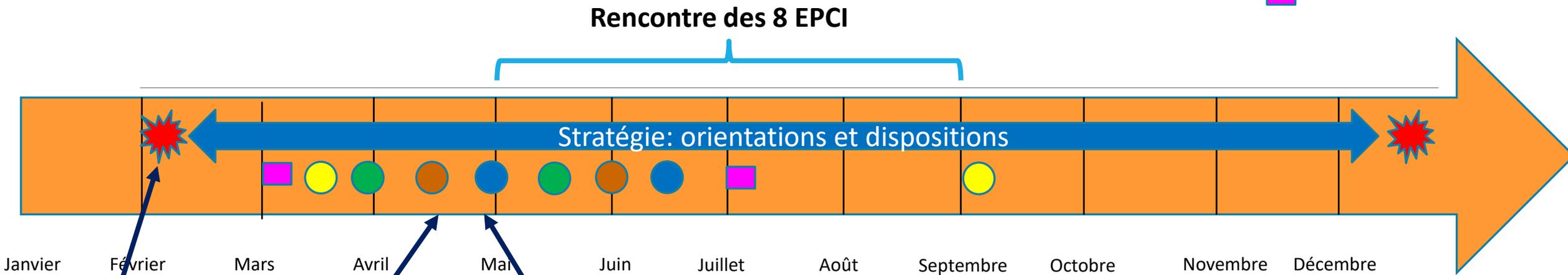


**Notion de compatibilité:**  
Un document est compatible avec le SAGE lorsqu'il n'est pas contraire aux enjeux et objectifs fondamentaux de ce dernier.

**Notion de conformité:**  
La conformité exige le strict respect d'une décision par rapport aux règles et zonages du règlement

# Rappel sur le SAGE de l'Authie et son état d'avancement

-  Réunion CLE
-  Bureau



Validation état des lieux/diagnostic + enjeux et objectifs

**Mi-avril:** diffusion de la 1<sup>ère</sup> newsletter

**Fin avril:** conférence de presse

➤ **Pour chaque commission thématique**

- Travail sur les orientations et dispositions du PAGD
- Travail sur les règles du règlement

-  **CT1: Gestion des milieux aquatiques**
-  **CT2: Erosion, ruissellement et inondations**
-  **CT3: Gestion de la ressource en eau**
-  **CT4: Communication et développement du territoire**

# Rappel des enjeux et des objectifs validés

## **ENJEU 1: ASSURER LA BONNE FONCTIONNALITE DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE TERRITOIRE**

Objectif 1.1: Améliorer la qualité des habitats

Objectif 1.2: Restaurer la continuité écologique sur l'Authie et sur ses affluents

Objectif 1.3: Préserver et valoriser les zones humides

Objectif 1.4: Préserver et valoriser les espaces naturels

## **ENJEU 2: PREVENIR ET MAÎTRISER LES RISQUES SUR LE BASSIN VERSANT DE L'AUTHIE**

Objectif 2.1: Développer la connaissance du risque d'inondation sur le territoire

Objectif 2.2: Lutter contre les inondation en milieu urbain

Objectif 2.3: Lutter contre l'érosion et le ruissellement sur les terres agricoles

## **ENJEU 3: PRÉSERVER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU SUR LE TERRITOIRE**

Objectif 3.1: Améliorer la qualité des eaux superficielles

Objectif 3.2: Améliorer la qualité des eaux souterraines

Objectif 3.3: Garantir tous les usages et les fonctions de la ressource en préservant l'équilibre quantitatif

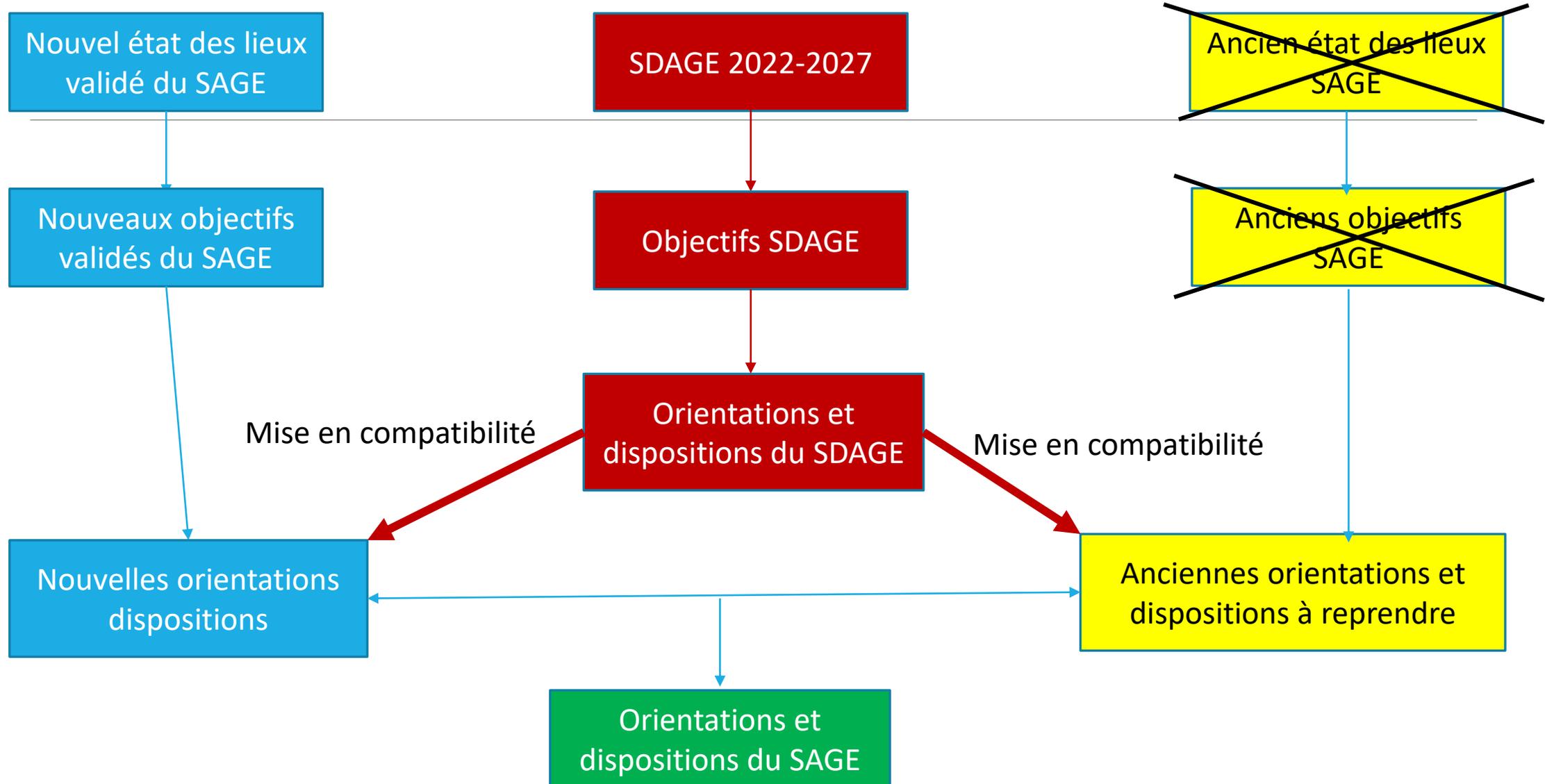
## **ENJEU 4: FAIRE VIVRE LE SAGE DE L 'AUTHIE SUR LE TERRITOIRE**

Objectif 4.1: Développer la connaissance du SAGE de l'Authie et de la CLE sur le territoire

Objectif 4.2: Intégrer le SAGE de l'Authie dans le développement du territoire

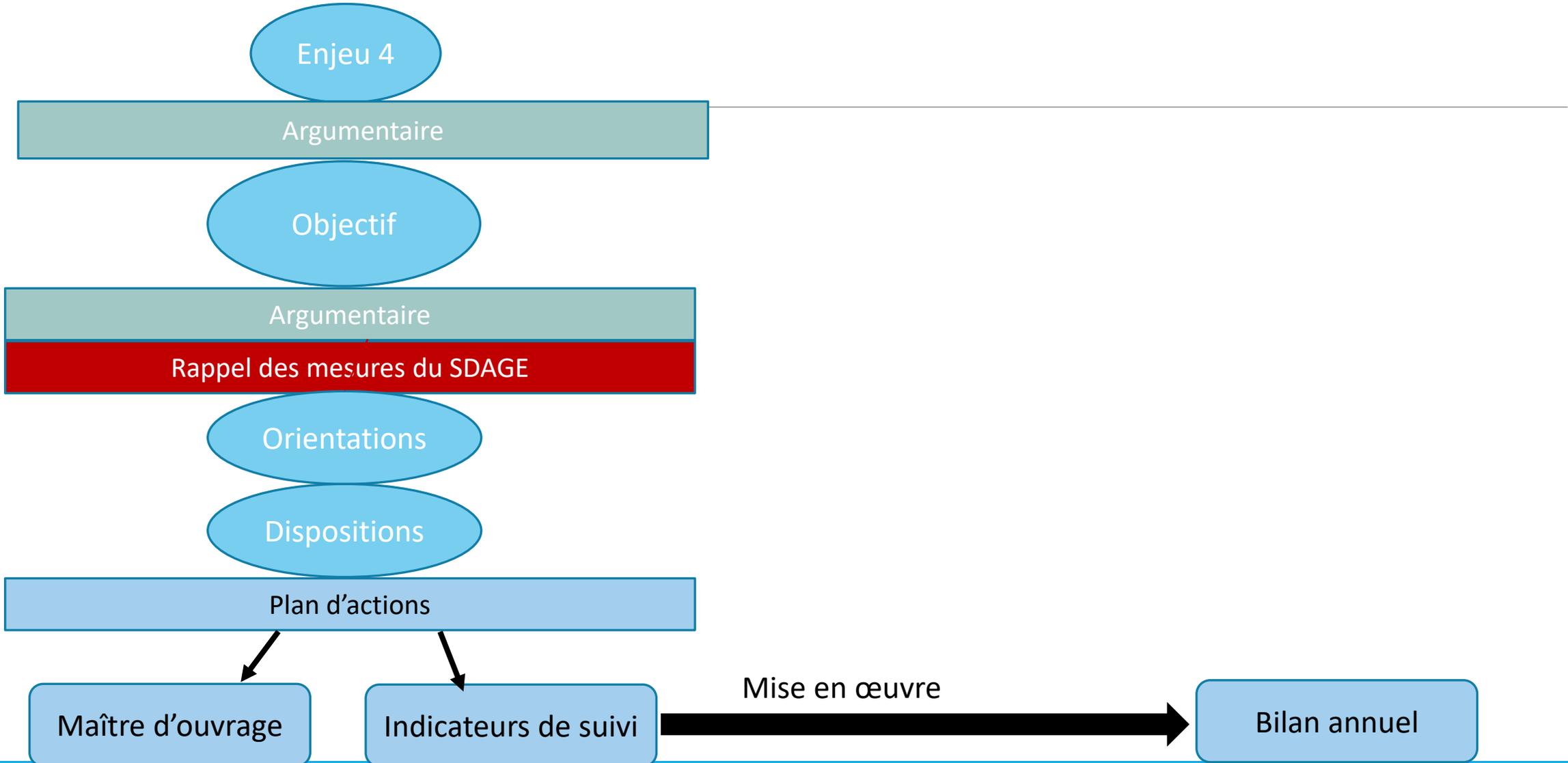
# Présentation de la méthode de travail

## ➤ Proposition d'une stratégie générale d'élaboration du SAGE



# Présentation de la méthode de travail

- Proposition d'une stratégie d'élaboration spécifique à chaque enjeu



# *Objectif 4.1: Développer la connaissance du SAGE de l'Authie et de la CLE sur le territoire*

---

# Explication de l'objectif

## ➤ Gouvernance du SAGE et de la CLE

- SAGE = Outil de gestion de l'eau à l'échelle d'un territoire peu connu et reconnu (population, élus, association) ➡ Manque de légitimité, manque de poids sur certains projets
- Manque de reconnaissance de la CLE et de son travail ➡ « lassitude » de la part des membres

## ➤ Document du SAGE

- Seules les règles sont consultées ➡ SAGE perçu comme une contrainte pour le développement du territoire et non comme un outil de préservation de la ressource en eau
- Dispositions qui sont trop lourdes et pas assez opérationnelles ➡ non réalisées ou non respectées

## ➤ Problématique liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques peu perçues par la société

**Réel besoin de faire connaître le SAGE et la CLE et de promouvoir leur rôle sur le territoire**

# Compatibilité de l'objectif avec le SDAGE 2022-2027

Enjeu	Objectifs	Orientations	Dispositions
<b>L'enjeu E</b> : Mettre en œuvre des politiques publiques cohérente avec le domaine de l'eau	<u>Objectif 5.1</u> Renforcer le rôle des SAGE	<u>Orientation E-1</u> : Renforcer le rôle des Commissions Locales de l'Eau (CLE) des SAGE	Sensibiliser et informer sur les écosystèmes aquatiques au niveau des SAGE <b>(en particulier élus et scolaire)</b>
	<u>Objectif 5.3</u> : Mieux connaître et mieux informer	<u>Orientation E-3</u> : Former, informer et sensibiliser	Soutenir les opérations de formation et d'information sur l'eau

**Le SAGE doit obligatoirement être compatible avec les mesures du SDAGE**

# *Travail et discussion autour des orientations et dispositions de l'objectif 4.1*

---

# Rappel des actions proposées en 2021

- Mettre en ligne sur le site internet du SAGE, une vidéo expliquant le rôle du SAGE et de la CLE
- Organiser des événements de sensibilisation à destination des élus et du grand public
- Travailler sur un programme pédagogique en partenariat avec le rectorat à destination des écoles
- Utiliser les réseaux sociaux des EPCI comme relais de communication
- Communiquer sur le rôle du SAGE et de la CLE à l'aide de support
- Rencontrer les 8 EPCI pour présenter l'état d'avancement du SAGE après chaque validation en CLE
- Réaliser une conférence ou un article de presse après chaque élection de CLE ou de validation de travaux

# Propositions et validations

Objectif 4.1 validé	Propositions d'orientations	Propositions des dispositions
<p><b>Développer la connaissance du SAGE de l'Authie et de la CLE sur le territoire</b></p>	<p>Mettre en place des actions de sensibilisation sur les enjeux et les problématiques liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques</p>	<p>La CLE demande que des animations soient organisées annuellement à destination des acteurs du territoire ou du grand public afin de montrer les bons gestes en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques</p>
		<p>La CLE demande qu'une sensibilisation à destination du jeune public soit réalisée par la mise en place d'outils pédagogiques en lien avec les objectifs des différents cycles scolaires et avec les projets périscolaires</p>
	<p>Communiquer sur l'état du SAGE (élaboration, mise en œuvre et révision) et sur l'actualité de la CLE</p>	<p>La CLE demande à ce que les événements publics en lien avec le SAGE ainsi que les séances d'installation de la CLE, d'approbation et de révision du SAGE, soient relayés par la structure porteuse et les EPCI via leurs supports de communication</p>
		<p>La CLE demande à ce qu'un support de communication sur l'actualité du SAGE et de la CLE soit réalisé 1 à 2 fois par an à destination des membres de la CLE, des EPCI (direction et communication) et des élus locaux</p>
		<p>La CLE demande à ce que des conférences ou des articles de presse soient réalisés après chaque séance plénière de la CLE</p>

# Discussion autour de leur mise en œuvre

Dispositions	Maître d'ouvrage/outils
La CLE demande que des animations soient organisées annuellement à destination des acteurs du territoire ou du grand public afin de montrer les bons gestes en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques	Structure porteuse avec partenaires (Conservatoire d'Espace Naturel, CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche, Fédérations de pêche...) / sorties terrains, plaquettes de sensibilisation, réunions publiques
La CLE demande qu'une sensibilisation à destination du jeune public soit réalisée par la mise en place d'outils pédagogiques en lien avec les objectifs des différents cycles scolaires et avec les projets périscolaires	Structure porteuse avec partenaires/ vidéos pédagogiques du site internet du SAGE, maquette de l'association « A Petit Pas », jeu de carte, valise pédagogique Lud'eau, sorties terrains
La CLE demande à ce que les événements publics en lien avec le SAGE ainsi que les séances d'installation de la CLE, d'approbation et de révision du SAGE, soient relayés par la structure porteuse et les EPCI via leurs supports de communication	Structure porteuse + service communication des EPCI/ supports de communication des EPCI (Facebook, site internet...)
La CLE demande à ce qu'un support de communication sur l'actualité du SAGE et de la CLE soit réalisé 1 à 2 fois par an à destination des membres de la CLE, des EPCI (direction et communication) et des élus locaux	CLE/ diffusion de newsletters au format numérique + format papier pour la 1 <sup>ère</sup>
La CLE demande à ce que des conférences ou des articles de presse soient réalisés après chaque séance plénière de la CLE	CLE/Voix du Nord, Abeille de la Ternoise, Courrier Picard, Echos du Touquet, Journal d'Abbeville, la radio/TV

# Discussion autour de leur mise en œuvre

## ➤ Plan de communication triennal

Opération	Prix			
	2022	2023	2024	Prix sur 3 ans
Réalisation et impression des newsletters	1500	750	750	3000
Transport bus	250	Non	250	500
Animation CEN	0	Non	0	0
Animation CPIE	Non	250	Non	250
Plaquettes de sensibilisation	500	500	500	1500
Autres supports et matériels	500	250	250	1000
<b>Total</b>	<b>2 750,00 €</b>	<b>1 750,00 €</b>	<b>1 750,00 €</b>	<b>6 250,00 €</b>
<b>Symcéa</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>
<b>Agence de l'eau</b>	<b>1 250,00 €</b>	<b>750,00 €</b>	<b>750,00 €</b>	<b>2 750,00 €</b>

- **Demande de financement pour des actions de communication** = montant plancher de 10000 euros
- **Dossier envoyé par le Symcéa pour les 2 CLE**
- **Actions finançables à 50% par l'Agence de l'Eau** = supports de communication (newsletter, plaquette, stop trottoirs...)
- **Actions non finançables** = animation, transport, frais de repas, vidéos (déjà réalisé)

# Discussion autour de leur mise en œuvre

## ➤ Sorties terrains

### ■ Visite du Showroom de l'ADOPTA à DOUAI

- A destination des élus de la CLE (28 membres)
- Date du mardi 17 mai après midi proposée en Bureau de CLE
- ½ journée: - visite et exposition sur les techniques de gestion intégrée des eaux pluviales urbaines  
- visite de site sur la commune d'Erchin avec la mise en place d'aménagements de lutte contre le ruissellement et de modifications de pratiques culturales en concertation avec des agriculteurs

### ■ Sortie zones humides avec le Conservatoire d'Espace Naturel

- A destination des élus de la CLE
- Date du mardi 21 juin au matin proposée en Bureau de CLE
- Exemples de sites:
  - ZH basse Vallée de l'Authie: marais du Haut Pont à Douriez (site Natura 2000), marais de Roussent (ZNIEFF avec activité de pêche et de chasse)
  - ZH arrière Littoral: marais de Pendé (site avec risque d'assèchement: drainage, peupleraies)

# Discussion autour de leur mise en œuvre

## ➤ **Projet de newsletter**

### ■ **Etat d'avancement**

- Demande de financement en cours de traitement par l'Agence de l'eau
- Projet présenté en Bureau de CLE le 3 mars 2022

### ■ **Prestation**

- Création de la charte graphique et mise en page par « KRD communication » (commune de Flers)
- Impression par l'imprimerie « Cré@ Repro » (commune d'Anvin) et distribution dans chaque EPCI à leur rencontre

..\..\Communication\Outil de communication\Brochure\Newsletter\_SAGE\_Authie.docx



**Organisation d'une conférence de presse**

# Prochaine échéance

- 2<sup>ème</sup> réunion au 2<sup>ème</sup> semestre 2022
- Objectif 4.2: Intégrer le SAGE de l'Authie dans le développement du territoire
- Attente de l'avancée des travaux des autres commissions thématiques
- Invitation des services urbanisme et environnement

**Merci de votre attention**